

Éoliennes. Lettre ouverte aux conseillers municipaux

À la veille du conseil municipal de ce soir, M. Denis Thomas, demeurant à Tymoter, entre les parcs éoliens de Roudouallec, Merdy et Crénorien (voir notre édition de lundi), a adressé une lettre ouverte aux élus, « plus particulièrement à ceux qui sont pour les éoliennes... chez les autres ».

Citant des propos récents de Michel Rocard et l'économiste, Alain Grandjean, M. Thomas attire l'attention sur les capitaux spéculatifs dont 2 % seulement serviraient à « l'économie réelle », sur le coût du nucléaire de 3^e génération qui doit être compensé par une baisse de consommation liée, notamment, à l'isolation, sur les recherches en matière de stockage de l'hydrogène, source d'énergie produite grâce à l'élec-



22 éoliennes à l'horizon dans un triangle de 250 ha, entre Miné-Kervir (1), Merdy (2), Crénorien (3), Roudouallec (4): M. Thomas demande aux élus s'ils accepteraient un tel paysage près de chez eux.

tricité issue des sources renouvelables. Il interpelle ainsi les élus locaux dont les choix ont « déjà permis de modifier le paysage

naturel de toute une zone géographique, de déchirer le tissu social dans les villages entre ceux qui sont favorables aux éoliennes par principe, ceux qui y sont favorables par intérêt immédiat et ceux qui y sont opposés, conscients de leurs multiples nuisances ».

Association de défense

M. Denis Thomas précise qu'il a eu des contacts avec des associations, locales ou extra-locales. Pour répondre à la demande de beaucoup de riverains, y compris de communes voisines pour les parcs existants, l'association de défense de l'intérêt général des riverains va être officiellement créée dans le courant du mois de décembre et sera active dès le mois de janvier.